

Département de la MARNE
Arrondissement de REIMS
Canton de Fismes Montagne de Reims
COMMUNE DE BRANSCOURT 51140
Tél. 03.26.48.53.97

ARRETE N° 23/06

REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET STATIONNEMENT
RUE DU FAUBOURG

Le Maire de la commune de BRANSCOURT,

Vu la loi n°82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande faite par l'entreprise RAMERY TP - rue de la Fosse Chenevière 51390 GUEUX - dans le cadre des travaux d'extension de réseaux BT rue du Faubourg,

ARRETE

Article 1 : A partir du 06 mars et jusqu'au 04 avril 2023, le stationnement est interdit au droit des travaux d'extension de réseaux BT.

Article 2 : L'entreprise RAMERY TP est chargée de la mise en place et du maintien de la signalisation réglementaire nécessaire.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions habituelles, seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie.
- La Communauté Urbaine du Grand Reims

Fait à : Branscourt
Le : 23 Février 2023
Le Maire,
Pierre LHOTTE

